

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-GUIGUES

Tél. : 819 728-2186

21, Principale Nord
Saint-Bruno-de-Guigues J0Z 2G0

www.temiscamingue.net/guigues

Courriel : dg.guigues@mrctemiscamingue.qc.ca

Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

MODIFICATIONS AUX MODALITÉS DE PAIEMENT DES TAXES

St-Bruno-de-Guigues, le 26 mars 2020 – La Municipalité de St-Bruno-de-Guigues informe ses contribuables qu'en raison de la situation exceptionnelle que nous vivons actuellement, des mesures ont été adoptées lors d'une séance extraordinaire tenue le 24 mars.

- Suspension à partir du 24 mars 2020, des frais d'intérêts pour les soldes impayés jusqu'au 15 août (sujet à révision par la suite);
- Report des versements des taxes municipales :
 - Paiement du 15 juin reporté au 15 août
 - Paiement du 15 septembre reporté au 15 novembre

Les procédures de paiement suivantes s'appliquent :

- Si vous avez programmé le paiement des taxes par l'entremise de votre institution financière, vous devez faire le changement de date vous-même.
- En ce qui a trait aux chèques déjà transmis à la Municipalité pour les 2^e et 3^e versements, ils seront encaissés aux nouvelles dates reportées (15 août et 15 novembre);
- Si vos taxes sont payées par un mandataire de paiement, il est de votre responsabilité de communiquer avec celui-ci.

Ces mesures visent à aider les personnes et entreprises touchées. La municipalité invite les personnes qui le peuvent à payer leurs sommes dues, malgré le taux d'intérêt à 0 %, puisque les services municipaux sont toujours dispensés et se doivent d'être financés.

Les membres du conseil municipal profitent de l'occasion pour réitérer l'importance de respecter les consignes provinciales et invitent la population à contacter le bureau municipal (par téléphone seulement) en cas de besoin. Nous ferons l'impossible pour répondre aux demandes particulières dans ce contexte tout à fait exceptionnel. Et rappelez-vous : ça va bien aller...si on se comporte correctement!

– 30 –

Source : Carmen Côté, mairesse
819 728-2186